

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES DROITS DE LA
FEMME

CABINET DU MINISTRE

N° _____/MASDF/CAB-M



Libreville, le

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

CAPDES - 20 Novembre 2020

DISCOURS

Prisca R. NLEND KOHO

Ministre des Affaires Sociales et des Droits de la Femme

Mesdames, Messieurs, Chers Enfants,

Aujourd'hui, le Gabon notre pays célèbre, la **Journée internationale des droits de l'Enfant**.

Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959, et de la Convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989. Il s'agit, à ce jour, du traité international le plus largement et le plus rapidement ratifié.

Le contexte sanitaire de cette année rend particulière la célébration de cette journée car les trois précédentes décennies ont effectivement contribué à transformer la vie de nombreux enfants à travers le monde.

C'est l'occasion de lancer un appel à l'action, pour aider les enfants à se mobiliser, à leur façon, pour faire valoir leurs droits, notamment au regard du thème retenu cette année, le "*Droit à la joie, **douceur est choix d'Espoir**...Etre Enfant pour devenir, Etre Enfant c'est guérir*".

L'initiative du choix du Centre d'Accueil Pour Enfants en Difficultés Sociales d'Angondjè (CAPEDS) pour célébrer cette journée va dans ce sens. Il est en effet important que les parents, les enseignants, les infirmières et les médecins, les dirigeants ou les militants de la société civile, les chefs religieux ou de communautés et les travailleurs sociaux se mobilisent davantage pour jouer un rôle significatif dans ce combat solidaire de nos enfants.

Le CAPEDS est un Centre d'accueil unique dans son genre et sa vocation rappelle notre responsabilité à contribuer à l'épanouissement de nos enfants, en réalité les enfants des autres. Il est intégré dans la qualité de la prise en charge sociale inclusive, volet qualitatif de la politique de protection sociale édictée par les hautes autorités de notre pays, en tête desquelles **Son Excellence Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat Ali BONGO ONDIMBA**. Elle constitue la manifestation et la justification de la politique du gouvernement sur le respect et soutien des Droits de l'Enfant, et ce conformément à l'article 31 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, qui défend et protège le droit aux : loisirs, jeux, culture et activités artistiques.

Pour le travailleur social, les Enfants sont un maillon essentiel dans le développement en particulier d'un État, celui du monde en général. Alors, il est plus qu'indispensable de leur accorder notre attention et affection afin de leur permettre de contribuer à leur épanouissement.

Mesdames et messieurs,

Quel que soit leur environnement, les enfants doivent ressentir une attention constante d'être aimés par ceux qui les éduquent, les soignent, ou qui les prennent charge comme c'est la vocation du CAPEDS La sécurité et le soutien que les enfants reçoivent ici leur permettent d'acquérir l'assurance et l'adaptabilité nécessaires pour faire face efficacement aux nombreux aléas de la vie d'un enfant. Le CAPEDS joue ces rôles multiples parfois dans un temps imparti relativement court, mais toujours avec les

aptitudes professionnelles exigées aux travailleurs sociaux affectés dans ce centre spécialisé, à savoir : **compassion, vocation et abnégation.**

Quelles que soient les raisons de leur présence ici, notre devoir est de leur montrer notre solidarité et notre soutien et en même temps que s'exprime notre responsabilité à améliorer la situation de ces enfants et faciliter leurs insertion dans la société.

Je voudrais en cette journée mémorable saluer, d'une part, l'engagement des partenaires suivants, en particulier, **l'Ong Atelier d'Illustration Plurimédia et Ludéo International** pour le choix des activités qui ont permis de mobiliser les enfants ; avec le mérite de mettre en exergue les habiletés de ces enfants, qui font partie du développement global, permettent d'apprendre à vivre avec les autres et de s'adapter à plusieurs situations de vie. A travers les activités de loisir retenues, les enfants auront appris à communiquer, à gérer leurs émotions, à s'affirmation, à résoudre les conflits, à collaborer, à coopérer.

Permettez-moi aussi de souligner l'engagement au quotidien du personnel d'encadrement de ce centre. En vos capacités respectives de travailleurs sociaux, je voudrais vous encourager à poursuivre votre sacerdoce en offrant à ces enfants la protection spéciale dont ils ont besoin, en leur offrant une identité et une perspective certaine de vie en famille, en leur offrant une instruction, tout en veillant à leur droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Mesdames et Messieurs,

L'autre justification du choix porté sur le CAPEDS pour abriter cet évènement concerne le respect des Droits de l'Enfant.

C'est en effet un lieu dédié à la protection des enfants accueillis dans ce centre, protection contre l'exploitation économique, le travail quotidien, permettre à ces enfants d'accéder à l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, préconisée par notre loi fondamentale.

Il nous faut par conséquent envisager d'accroître la capacité d'accueil de ce centre d'accueil pour améliorer l'offre de service de prise en charge des enfants en situation sociale difficile.

A ce stade de mon propos, je voudrais assurer que notre vision de la prise en charge de l'enfant est beaucoup plus large et vous annoncer l'ouverture prochaine de deux autres centres d'accueil NDOSSI et AKOMGHA pour enfants autistes et trisomiques. La mission de tous ces centres est d'améliorer, par l'éducation spécialisée, la prise en charge immédiate de ces enfants, en leur assurant une protection adéquate, le temps de retrouver leurs familles respectives.

Il nous faut par ailleurs renforcer notre coopération sous régionale, car les conflits et les catastrophes, conduisent bien souvent les enfants à se retrouver seuls, hors du territoire national, ce qui accroît leur vulnérabilité et les expose aux risques de la traite transfrontalière.

Je vais simplement avant de clore mon propos vous exprimer tout mon contentement de voir inscrites les activités de cette journée dans le calendrier des manifestations du Ministère des Affaires sociales : le jour anniversaire des Droits de l'Enfant.

En guise de conclusion je réaffirme notre ambition qu'au-delà du thème de cette 31^{ème} édition de la journée de l'enfance, **Droit à la joie, douceur est choix d'Espoir....Etre Enfant pour devenir,** nous demeurons engagés pour que les enfants d'aujourd'hui, d'où qu'ils viennent, où qu'ils vivent, éclairent l'avenir de notre pays.

Je vous remercie.